

Le 27 mai 2025

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MRC DE LAC-SAINT-JEAN-EST, TENUE MARDI LE 27 MAI 2025, À 19H30, À L'HÔTEL DE VILLE D'ALMA.**

**Présences :**

<b>Mario Desbiens, maire</b> Municipalité de Ste-Monique-de-Honfleur	<b>Louis Leclerc, conseiller</b> Ville d'Alma
<b>Sylvie Beaumont, mairesse</b> Ville d'Alma	<b>Émile Hudon, maire</b> Municipalité de Saint-Gédéon
<b>Frédéric Tremblay, conseiller</b> Ville d'Alma	<b>Johanne Lavoie, mairesse</b> Municipalité de Saint-Nazaire
<b>Alain Fortin, conseiller</b> Ville d'Alma	<b>Michel Bergeron, maire</b> Municipalité de Lamarche
<b>André Fortin, maire</b> Ville Métabetchouan-Lac-à-la-Croix	<b>Audrée Villeneuve, conseillère</b> Ville d'Alma
<b>Louis Ouellet, maire et préfet</b> Municipalité de L'Ascension de N.S.	<b>Marie-Josée Larouche, mairesse</b> Municipalité de Labrecque
<b>François Claveau, maire</b> Municipalité de Saint-Bruno	<b>Michel Claveau, maire</b> Municipalité d'Hébertville-Station
<b>Laval Fortin, maire</b> Municipalité de Saint-Henri-de-Taillon	<b>Jean Tremblay, conseiller</b> Municipalité de L'Ascension de N.S.

**Absences :**

<b>Marc Laliberté, maire</b> Municipalité de Saint-Ludger-de-Milot	<b>Marc Richard, maire</b> Municipalité d'Hébertville
<b>Ginette Sirois, mairesse</b> Ville de Desbiens	

Formant quorum sous la présidence de monsieur Louis Ouellet, préfet et maire de la municipalité de L'Ascension de Notre-Seigneur.

Étaient également présentes Cynthia Tardif, directrice générale et greffière-trésorière et Nathalie Audet, directrice du service d'aménagement.

Résolution 19165-05-2025

**DÉPÔT DES DOCUMENTS RELATIFS À LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES (PGMR) POUR 2024**

ATTENDU QUE la loi sur la Qualité de l'Environnement (RLRQ, Q-2) stipule que toute MRC doit élaborer et maintenir en vigueur un plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) qui lie les municipalités locales de son territoire;

ATTENDU QUE les trois (3) MRC du Lac-Saint-Jean ont délégué à la Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean (RMR) la responsabilité d'élaborer le plan de gestion des matières résiduelles mentionné (PGMR) ci-dessus, lequel s'applique pour la période 2024-2031;

ATTENDU QUE ledit plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) doit notamment inclure un calendrier pour sa mise en œuvre ainsi qu'un système de surveillance et de suivi destiné à en vérifier périodiquement l'application, entre autres, le degré d'atteinte des objectifs fixés et l'efficacité des mesures de mise en œuvre du plan, qui ont été prises (référence : article 53.9 de la Loi sur la Qualité de l'Environnement, RLRQ, Q-2);

ATTENDU QUE la Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean (RMR) a préparé des documents concernant le suivi de la mise en œuvre du plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) pour l'année 2024;

ATTENDU QUE ces documents doivent être transmis avant le 30 juin 2025, au ministère de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques de la Faune et des Parcs (MELCCFP) dans le cadre du programme sur la redistribution des redevances pour l'élimination des matières résiduelles;

ATTENDU QUE ces documents ont été transmis aux membres du conseil de la MRC;

POUR CES MOTIFS : Il est proposé par monsieur François Claveau, appuyé de monsieur Alain Fortin;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES :

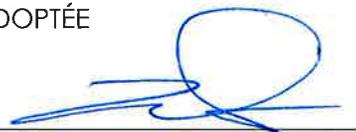
QUE le conseil de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est prend acte et accepte pour dépôt, les documents mentionnés dans le préambule de la présente résolution;

D'autoriser la directrice générale et greffière-trésorière à signer lesdits documents;

QUE le conseil autorise également la transmission de ces documents au ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP);

QUE ces documents soient également affichés sur le site Internet de la MRC.

ADOPTÉE



Louis Ouellet, préfet



Cynthia Tardif, directrice générale  
et greffière-trésorière

COPIE CERTIFIÉE CONFORME



Cynthia Tardif, directrice  
générale et greffière-trésorière  
Alma, le 28 mai 2025